



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**Commission de l'économie et du travail**

**Rapport**

Élection à la présidence et aux vice-présidences de la  
Commission

Procès-verbal de la séance du 4 décembre 2018

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 222-20181205

---

2018

Séance du mardi 4 décembre 2018

Mandat : Élection à la présidence et aux vice-présidences de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 30 novembre 2018)

Membres présents :

M. Allaire (Maskinongé)  
M. Bélanger (Orford)  
M. Derraji (Nelligan)  
M<sup>me</sup> Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)  
M<sup>me</sup> IsaBelle (Huntingdon)  
M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle)  
M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)  
M. Lévesque (Chauveau)  
M. Martel (Nicolet-Bécancour)  
M<sup>me</sup> Richard (Duplessis)  
M. Rousselle (Vimont)  
M<sup>me</sup> Sauvé (Fabre)

Autre député présent :

M. Paradis (Lévis), président de l'Assemblée nationale

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 16 h 16, M. Paradis (Lévis) déclare la séance ouverte.

### **ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE**

M. Lévesque (Chauveau) propose la motion suivante :

QUE M<sup>me</sup> IsaBelle (Huntingdon) soit élue présidente de la Commission.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M<sup>me</sup> IsaBelle (Huntingdon) élue présidente de la Commission.

M<sup>me</sup> IsaBelle (Huntingdon) prend ses fonctions à la présidence.

### ÉLECTION AUX VICE-PRÉSIDENCES

M. Derraji (Nelligan) propose la motion suivante :

QUE M. Rousselle (Vimont) soit élu vice-président de la Commission.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M<sup>me</sup> la présidente déclare M. Rousselle (Vimont) élu vice-président de la Commission.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) propose la motion suivante :

QUE M<sup>me</sup> Richard (Duplessis) soit élue vice-présidente de la Commission.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M<sup>me</sup> la présidente déclare M<sup>me</sup> Richard (Duplessis) élue vice-présidente de la Commission.

À 16 h 20, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Anik Laplante

\_\_\_\_\_  
Claire IsaBelle

AL/sq

Québec, le 4 décembre 2018